



**PRÉFET
DE L'AUBE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°088 DU 24/07/2023

PUBLIÉ LE 24 JUILLET 2023

Sommaire

Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations / Cohésion sociale, emploi et entreprises

- DDETSPP-PCSEE-SISP-2023202-0004 - Arrêté du 21 juillet portant actualisation de la composition et du fonctionnement du conseil citoyen du quartier Jules Guesde de la ville de Troyes. (4 pages)

Page 3

DREETS /

- DREETS 2023-53 - Arrêté du 20 juillet 2023 portant subdélégation de signature en faveur du responsable du pôle "Concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie" de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Grand Est. (2 pages)

Page 8

Direction départementale de l'emploi, du travail,
des solidarités et de la protection des
populations

DDETSPP-PCSEE-SISP-2023202-0004 - Arrêté du
21 juillet portant actualisation de la composition
et du fonctionnement du conseil citoyen du
quartier Jules Guesde de la ville de Troyes.



**PRÉFET
DE L'AUBE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale de l'emploi, du
travail, des solidarités et de la protection
des populations**

A R R Ê T É

N° DDETSPP-PCSEE-SISP-2023²⁰²-0004

**portant actualisation de la composition et du fonctionnement du conseil citoyen
du quartier Jules Guesde de la ville de Troyes**

LA PRÉFÈTE DE L'AUBE

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine posant les principes de la réforme de la politique de la ville, et notamment son article 7,

VU le décret n°2014-767 du 3 juillet 2014 fixant la méthode de délimitation des contours des quartiers prioritaires de la politique de la ville,

VU le décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,

VU la circulaire du 15 octobre 2014 du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports déclinant les modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville,

VU le cadre de référence des conseils citoyens de juin 2014,

VU l'arrêté préfectoral du 24 juillet 2019 portant composition et fonctionnement du conseil citoyen du quartier Jules Guesde de la ville de Troyes,

VU la consultation du maire de Troyes et du président de Troyes Champagne Métropole,

CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser la composition du conseil citoyen du quartier Jules Guesde,

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général,

Arrête

Article 1 – Désignation des membres du conseil citoyen

Le conseil citoyen du quartier Jules Guesde de la commune de Troyes est composé conformément à la liste figurant en annexe du présent arrêté.

Article 2 – Fonctionnement interne

Le conseil citoyen devra élaborer un règlement intérieur ou une charte, s'inscrivant dans le cadre fixé par le contrat de ville et précisant son rôle, ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement.

Article 3 – Portage du conseil citoyen

Le conseil citoyen, reconnu par le préfet, crée une association ou s'adosse à une structure déjà existante, en capacité de gérer un budget propre ou encore de contractualiser avec des acteurs institutionnels locaux pour les moyens matériels de fonctionnement. Il peut aussi solliciter divers partenariats financiers ou pas, pour développer ses actions et mettre en place des projets locaux.

Article 4 – Renouvellement

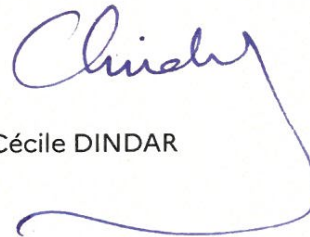
Le membre démissionnaire du conseil citoyen doit en informer par courrier le préfet et le maire de la commune concernée. Le préfet actualise par arrêté la composition du conseil citoyen et procède, le cas échéant, à la nomination de son remplaçant. Il procédera également, à l'occasion du renouvellement du contrat de ville, à la confirmation ou au renouvellement, total ou partiel, des membres du conseil citoyen.

Article 5 – Exécution

Monsieur le secrétaire général de la préfecture de l'Aube est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Troyes, le 21 JUIL. 2023

La Préfète



Cécile DINDAR

Mise à jour :
31/03/2023

Conseil Citoyen Jules Guesde

M FIJEAN Gérard	10000 Troyes
M BOULACHEB Kamel	10000 Troyes
Mme NEBOT Marie Martine	10000 Troyes
Mme PREVOST Joëlle	10000 Troyes
Mme DEROZIERES Odette	10000 Troyes
Mme DA CRUZ Alcinda	10000 Troyes
Mme GENDERGUNOEV Taisiya	10000 Troyes

DREETS

DREETS 2023-53 - Arrêté du 20 juillet 2023 portant subdélégation de signature en faveur du responsable du pôle "Concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie" de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Grand Est.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités du Grand Est**

ARRÊTÉ n° 2023-53

portant subdélégation de signature en faveur du responsable du pôle « Concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie » de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Grand Est

Le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Grand Est
par intérim

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable ;

Vu le décret n° 2015-510 du 07 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 relatif aux emplois de direction de l'Etat ;

Vu le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2022/367 du 7 juillet 2022 de la préfète de la région Grand Est portant organisation de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Grand Est ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 portant nomination de M. Philippe GRANDJEAN sur l'emploi de directeur régional adjoint, chargé des fonctions de responsable du pôle « concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie » (pôle C) de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Grand Est ;

Vu l'arrêté du 26 juin 2023 confiant l'intérim de l'emploi de directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Grand Est à M. Louis MAZARI ;

Vu l'arrêté préfectoral n° PCICP2023181-0003 du 30 juin 2023 de la préfète de l'Aube portant délégation de signature en matière générale à M. Louis MAZARI, chargé de l'intérim de l'emploi de directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Grand Est ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

Subdélégation de signature est donnée à M. Philippe GRANDJEAN, responsable du Pôle « concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie », à l'effet de signer au nom de M. Louis MAZARI, directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des

solidarités de la région Grand Est par intérim, l'ensemble des décisions, correspondances et documents relevant des attributions du pôle « concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie » de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Grand Est, mentionnés dans l'arrêté préfectoral n° PCICP2023181-0003 du 30 juin 2023 de la préfète de l'Aube susvisé.

Article 2 :

Subdélégation est donnée à :

- M. Olivier NAUDIN, adjoint au responsable du pôle C, chef du service « Concurrence – pratiques anticoncurrentielles – BIEC - Commande publique »
- Mme Evelyne UBEAUD, adjointe au responsable du pôle C, cheffe du service « Concurrence – Pratiques commerciales restrictives »
- M. Julien DEBOOM, chef du service Pilotage animation appui technique et chef du service « Brigade d'enquêtes vins et spiritueux – BEVS »
- M. François-Xavier LABBE, chef du service Métrologie légale et à son adjoint M. Thierry DEVALLEZ.

à l'effet de signer au nom de M. Philippe GRANDJEAN les décisions, correspondances et documents relevant de leurs attributions respectives dans les domaines d'activité du Pôle « Concurrence, Consommation, Répression des fraudes et Métrologie ».

Article 3 :

Le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Grand Est par intérim et les subdélégués désignés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aube et de la préfecture de région Grand Est.

Strasbourg, le 20 juillet 2023

Le directeur régional
par intérim



Louis MAZARI